

Infamie alimentaire

En 2005, un traité établissant une Constitution pour l'Europe était soumis à référendum. A l'unisson des forces vives du pays, une large majorité de roisséennes et de roisséens répondaient « NON » à un texte établissant comme unique construction européenne possible celle de sa finance, celle au service de ses banques.

Et si par naïveté certains en appelaient encore à l'Europe sociale, peu de députés et de sénateurs, réunis en congrès, votèrent contre la ratification de ce traité.

Une large majorité d'entre eux, au contraire, vota contre la volonté, pourtant clairement exprimée, du peuple français. Mme Brunel en faisait partie.

Ce sont les mêmes qui aujourd'hui encore, par milliards d'euros de cadeaux fiscaux, creusent les déficits publics, les mêmes qui, par dizaines de milliards, offrent aux banques les garanties de leurs bénéfices, les mêmes qui continuent, par mesures successives, à détruire notre socle commun, taxant les malades, asphyxiant les collectivités, ponctionnant sans relâche salariés et retraités, et maltraitant ce qui reste de services publics.

Aujourd'hui, au nom des mêmes principes, l'Europe néolibérale qu'ils nous ont imposé se plie aux diktats des agences de notations et diminue de près de 75% les aides alimentaires aux plus démunis. Un tsunami alimentaire se prépare.

A Roissy en Brie, 400 familles sont menacées.

Avec les Restos du Cœur, avec la Croix Rouge, avec la Banque Alimentaire, avec le Secours Populaire Français, nous dénonçons cette infamie.

Olivier COPIN